

21.04.2005 - 09:30 Uhr

## Départ pour l'agroPrix 2005: une nouvelle chance aux innovations!

Brugg (ots) -

L'agriculture suisse a besoin d'innovations! Pour récompenser et encourager des projets innovateurs, emmental assurance (Konolfingen BE) organise aussi cette année, sous le patronage de l'Union Suisse des Paysans (USP), "l'agroPrix concours d'innovation de l'agriculture suisse". L'agroPrix est le premier concours d'innovation qui a été introduit pour le secteur agricole. Cette année, sa 13e édition sera organisée. La somme totale à gagner est de Fr. 50'000..

Peuvent être soumis des projets innovateurs dont la prestation créée a fait ses preuves sur le plan pratique ou dont le futur succès se dessine. Ces prestations innovatrices peuvent être des produits ou des méthodes de production améliorés, de nouvelles prestations offertes par des exploitations agricoles, un mode particulier de commercialisation ou des formes de gestion d'entreprise plus rationnelles. Peuvent postuler des exploitations agricoles individuelles ou des groupes d'exploitations agricoles. Des personnes n'émanant pas des milieux agricoles peuvent être associées à ces projets innovateurs. Cependant, les organisateurs et le jury de l'agroPrix attachent une grande importance à ce que les projets soient soumis par des professionnels de l'agriculture. Certes, cette condition limite le nombre de projets, mais la force d'innovation profite ainsi directement au secteur agricole.

Le dernier délai pour la soumission des projets est fixé au 30 juin 2005. L'attribution du prix se déroulera de la façon suivante: Les experts en matière d'agriculture et d'innovation formant le jury de l'agroPrix sélectionneront 5 à 10 projets sous la direction du président du jury Monsieur Alfred Buess, directeur de la Haute école suisse d'agronomie à Zollikofen. Les projets sélectionnés pour l'agroPrix recevront une prime de nomination de Fr. 2'000. et seront ensuite présentés à un large public.

Parmi les projets sélectionnés seront choisis les gagnants du

Prix Séduction du public: (Somme à gagner: Fr. 3'000.) Les deux partenaires médiatiques "Schweizer Bauer" et "Terre&Nature" déterminent parmi leurs lecteurs le gagnant du Prix Séduction du public.

Prix Public de la salle: (Somme à gagner: Fr. 2'000.) Les invités à l'attribution de l'agroPrix choisissent le lauréat du Prix Public de la salle.

agroPrix: (Somme à gagner: Fr. 20'000.) Le jury détermine le lauréat du prix principal.

Dans le but de rendre le grand public attentif à la situation de la population paysanne, un "Prix des médias" est décerné à deux journalistes, l'un de la presse francophone, l'autre de la presse germanophone. Une somme de Fr. 3'000. est attribuée à chacun des lauréats. Les reportages ou articles de presse récompensés doivent présenter les prestations de l'agriculture et apporter une contribution spéciale à l'amélioration des rapports entre citoyens et paysans.

Pour tout complément de renseignement, veuillez vous adresser à:  
Christian Buser, coresponsable du projet "agroPrix"  
tél. 032 674 45 14; christian.buser@neosys-ag.ch  
Melanie Rullmann, coresponsable du projet "agroPrix"  
tél. 031 790 31 18, melanie.rullmann@emmental-versicherung.ch  
Enrico Casanovas, directeur d'emmental assurance

tél. 031 790 31 11, [enrico.casanovas@emmental-versicherung.ch](mailto:enrico.casanovas@emmental-versicherung.ch)

Du côté de l'USP:

Urs Schneider, directeur suppléant et chef de l'état-major /  
communication,

tél. 056 462 51 11, mobile 079 438 97 17, [urs.schneider@sbv-usp.ch](mailto:urs.schneider@sbv-usp.ch)

Les formulaires de participation ainsi qu'une documentation  
détaillée peuvent être téléchargés sur le site Internet d'emmental  
assurance ([www.emmental-versicherung.ch](http://www.emmental-versicherung.ch)) ou commandés par téléphone  
(031 790 31 11).

<http://www.emmental-versicherung.ch>

<http://www.sbv-usp.ch>

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006217/100489123> abgerufen werden.